



**MATERIELS
SAPEURS-POMPIERS**

Certificat

Certificate

Reconduction
134-015 du 24/08/2018

Nature et date de la décision
RECONDUCTION
N° 134-015 du 24/08/2018

La Société : RTS CHAPUIS
Z.A LE BOIS ROND 2, RUE DES
FRERES LUMIERE
69720 SAINT-BONNET DE MURE

Date de fin de validité du
31/08/2023

Titulaire numéro : 134

Usine : SAINT-BONNET DE MURE

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Famille : Equipements manuels portables (EMP)
Type de matériel : Chariot de transport
Marque(s) commerciale(s) : RTS CHAPUIS
Dénomination(s) commerciale(s) : **Portoir 330**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Ne présente pas de parties saillantes.
- La masse
- La charge admissible
- Résistance du produit aux désinfectants
- Inflammabilité du matelas
- Résistance au 10g



**MATERIELS
SAPEURS-POMPIERS**

Certificat

Certificate

Reconduction
134-015 du 24/08/2018

Caractéristiques spécifiques

Masse : 23,85 kg
 Longueur : 1860 mm
 Largeur : 570 mm
 Hauteur : Sans objet
 Nombre de plan° : Sans objet
 Masse chariot de transport et brancard : Voir tableau
 Divers : 2 roues directrices dotées d'un frein
 Option(s)/Divers : Dispositif de fixation S310 MONOBLOC

Masse chariot de transport avec	Brancard 930	Brancard 940	Brancard 950
	40,15 kg	40,87 kg	41,50 kg

Ce certificat atteste :

- que le produit désigné est certifié conforme à la norme NF EN 1865-1+A1 de 2017 et aux spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les matériels objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/08/2023 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers (NF377).

Franck LEBEUGLE
Directeur Général